

06/09/2013

QUALITAIR  
CORSE

BILAN PSQA ANNEE 2012



Qualitair Corse



## TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
1 Composition et financement de l'association.....	6
1.1 Les membres .....	6
1.2 les salariés .....	6
1.3 le financement par collège sur les années 2010 et 2012 .....	6
1.4 Evolution des charges 2010-2012 .....	7
2 bilan des mesures.....	8
3 Dispositif de surveillance.....	8
3.1 réseau fixe .....	8
3.2 Mesures indicatives.....	9
3.2.1 Campagnes passives et cartographie .....	9
3.2.2 Prélèvements actifs .....	10
3.2.3 Sites temporaires.....	11
3.2.4 Prévision .....	13
4 Dispositif d'information.....	15
4.1 les mesures d'urgence.....	15
4.2 Information quotidienne.....	15
4.3 Communication et participation aux projets structurants.....	15
5 Projet et évolution du programme sur la période 2013-2015 .....	16
5.1 Composition de l'équipe .....	16
5.2 Evolution du réseau de surveillance et projet d'études.....	17
5.2.1 Projet - ÉTUDES 2013-2015 .....	18
5.3 Communication et information.....	24
5.4 Evolution budgétaire .....	25
5.4.1 Fonctionnement .....	25
5.4.2 Investissement.....	29

## INTRODUCTION

En décembre 2010, le deuxième PSQA de Qualitair Corse a été adopté par le conseil d'administration pour la période 2010-2015. Le document a été complété courant 2011 pour répondre aux attentes du ministère de l'écologie et permettre une exploitation nationale des différents documents approuvés dans chacune des régions.

Conformément à la réglementation, les AASQA doivent réaliser un bilan annuel de la réalisation de leur PSQA. Celui-ci est joint au dossier de demande de subvention 2014 auprès du ministère de l'écologie. Il traite de l'application du PSQA pour la période 2010-2012, et, précise les actions qui seront développées sur la période 2013-2015.

Ce document traite de la réalisation du programme défini par les membres de Qualitair Corse au 31 décembre 2012.

Différents documents sont exploités :

- PSQA Version 2010 (décembre 2010) : programme initial validé par le conseil d'administration
- PSQA Version 2011 (juin 2011) : document modifié suite à une première analyse par le ministère de l'écologie et la DREAL Corse. Les points suivants ont été précisés :
  - ➔ Situation vis-à-vis des valeurs réglementaires (historique et évolution)
  - ➔ Zones à forts enjeux (cartographie des zones sensibles)
  - ➔ Évolution du dispositif d'information
  - ➔ Prévisions budgétaires (moyens humains et investissement)
- Bilan PSQA 2010-2011 (annexé au rapport d'activité 2011)
- Analyse du PSQA Corse Version 2010 par le LCSQA et le MEDDE (Avril 2013)

### *Bilan de l'analyse du PSQA V2010, commentaires et actions d'amélioration :*

- Éléments budgétaires : détailler le budget des études  
**(Note : compléments apportés dans les bilans annuels du PSQA)**
- Modélisation : aucune indication claire dans le document initial concernant l'utilisation de la modélisation afin d'améliorer la connaissance de niveaux sur l'ensemble du territoire et d'estimer la population et la superficie impactées  
**(Note : Quelques travaux sont menés (la collecte de données en vue de la création d'un inventaire(fin du CDD en avril 2011), la cartographie urbaine (voir la description des études ci-après) et la collaboration active à la modélisation inter-régionale sud-est (Plateforme AIRES d'AirPACA) pour la prévision ozone), mais, à part cela, la plupart des actions n'a pu être mise en œuvre faute d'outil (inventaire, logiciel,..) et de personnels qualifiés. Une demande financière complémentaire a été faite dans ce sens pour l'exercice 2013 mais celle-ci n'a pas été retenue par le ministère. Pour 2014, le budget validé en juin par le CA prévoit le recrutement d'un ingénieur inventaire et modélisation)**

- Démarche qualité : manque de détail concernant la démarche qualité en cours  
*(Note : le CA de Qualitair Corse n'a pas souhaité orienter la structure vers une accréditation ou une certification. Conformément à la réglementation l'ensemble des activités de contrôle qualité définies par la réglementation européenne et les guides nationaux, est mis en œuvre dans le cadre du suivi des mesures. Le calcul des incertitudes pour les polluants gazeux a été développé en 2013 en collaboration avec les AASQA du niveau 2 Sud-est et des travaux concernant la mesure des particules et les prélèvements seront menés en 2014. De plus, en interne, la politique qualité a pour vocation de s'étendre également à l'ensemble des services.)*
  
- Situation vis-à-vis de seuils réglementaires : manque de détail concernant la situation au regard des niveaux réglementaires  
*(Note : ce point avait déjà été relevé par la DREAL Corse en première lecture (PSQA 2010) et modifié dans le document référence du PSQA (version 2011).)*
  
- Mesure des polluants réglementaires : Deux points sont à préciser, la mesure « objective » du SO<sub>2</sub> sur certains points et l'absence de mesure du CO  
*(Note : Le SO<sub>2</sub> est mesuré en continu en proximité industrielle et en milieu urbain (indicateur des émissions portuaires) soit quatre points de mesure. L'acquisition à la mi-2012 d'un analyseur de secours nous permet ponctuellement de l'utiliser sur des sites temporaires lorsque ceux-ci sont à proximité des centrales thermiques ou sur des zones de retombées possibles des panaches des bateaux. Concernant le CO et étant donné l'évolution en nette baisse des concentrations de ce polluant au niveau national, celui-ci ne semblait pas être une priorité. Conformément à l'analyse du ministère, un financement a été sollicité pour l'exercice 2014 afin de faire l'acquisition d'un appareil. Sur la période 2014-2015, des mesures indicatives (14% réparti sur l'année) seront faites en stations fixe voire temporaires afin d'évaluer les niveaux. A noter, qu'un étalonnage s'appuyant sur la chaîne nationale sera réalisé dans le cadre du suivi de l'appareil mais que nous n'envisageons pas, pendant la période d'évaluation, l'application stricte des normes comme les autocontrôles en station.)*
  
- Évaluation des nouveaux polluants : En 2009, une campagne de mesure sur une année a été menée à proximité des centrales thermiques pour l'évaluation des concentrations en métaux lourds. En 2010, cette même étude a été lancée concernant les niveaux en HAP. Le PSQA donne peu de détails sur la stratégie et les méthodes mise en œuvre. L'analyse du ministère précise également que la problématique HAP, notamment en lien avec les émissions dues au chauffage au bois, doit être prise en compte dans la ZR et que tous les métaux lourds doivent être évalués, y compris le mercure. L'évaluation préliminaire du benzène doit également être finalisée au cours du PSQA.  
*(Note : notre stratégie de mesure métaux lourds et HAP a été présentée en GT national et il nous a été indiqué que celle-ci n'était pas entièrement conforme car les campagnes n'ont pas duré trois ans (durée réglementaire même si les niveaux mesurés la première année sont en-dessous des seuils minimaux). De ce fait, une nouvelle campagne en milieu urbain a été initiée en 2013 pour la période 2013-2015. Un financement a été sollicité pour cela*

*auprès du ministère et une apprentie universitaire a été recrutée pour gérer cette étude. Parmi les métaux lourds, il n'est pas pris en compte la mesure du mercure qui nécessite une stratégie de mesure et des appareils spécifiques. Une demande sera faite à la prochain CS HAP/métaux lourds afin de nous confirmer l'obligation de cette mesure et, le cas échéant, des prêts d'appareils qui pourraient être envisagés. Concernant le benzène, un préleveur actif a été acquis début 2012 mais suite à des problèmes techniques, les mesures n'ont pu débuter qu'en 2013. L'évaluation a également été mise en œuvre par l'apprentie pour une période de trois ans (voir stratégie pour ce polluant dans le descriptif ci-après des études 2013-2015). À noter que cet appareil n'a pas encore pu être approuvé par le LCSQA et que des tests sont actuellement en cours. Concernant l'ensemble de ces mesures, les protocoles utilisés sont conformes aux guides actuels et les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés ayant participé aux inter-comparaisons nationales. Des documents ont été établis explicitant notre démarche qualité et les données sont mises à jour sur le site internet avec une périodicité inférieure à 3 mois.*

- Mesure de composés non réglementés :

- ➔ Air intérieur : participation uniquement à la campagne pilote nationale crèche et école  
*(Note : aucune action prévue dans le cadre de la surveillance réglementaire en air intérieur. Le contexte reste extrêmement flou et complexe pour une AASQA de notre niveau. De plus, aucune accréditation n'est envisagée quelle que soit le secteur de mesures. L'association n'a pas non plus été sollicitée par les services de l'État en région concernant la mesure dans le cadre de problématiques spécifiques locales comme l'amiante environnemental ou le radon.)*
- ➔ Nuisances olfactives : à ce jour, aucune plainte particulière ne nous a été transmise concernant des nuisances dues aux odeurs.  
*(Note : aucun projet localement sur l'identification et la surveillance des odeurs)*
- ➔ Pollens : aucun prélèvement assuré par Qualitair Corse  
*(Note : Un préleveur est exploité par un allergologue sur Ajaccio. De notre côté, nous n'avons jamais eu aucun contact avec le RNSA. En revanche, Qualitair corse envisage avec des partenaires locaux de transposer l'expérimentation Nantaise du pollinarium sentinelle au contexte insulaire et méditerranéen. En 2012 et 2013, deux stages ont travaillé à la recherche de partenaire et à la définition d'une méthodologie. Une exploitation de ces observations devrait être mise en œuvre fin 2013 ou début 2014.)*
- ➔ Pesticides : L'analyse par le ministère confirme que la problématique des pesticides dans l'air est probable en Corse notamment dans la plaine orientale, zone d'arboriculture. L'Etat relève qu'à ce jour, aucune évaluation préliminaire n'a été menée mais soutient la démarche visant à constituer un inventaire des composés utilisés et à définir une stratégie de surveillance en accord avec les acteurs locaux.  
*(Note : un premier stage en 2012, nous a permis d'améliorer notre connaissance sur la stratégie de surveillance en s'appuyant sur les expériences des AASQA et à identifier les acteurs locaux. En 2014, un nouveau stage devrait nous permettre de définir une stratégie de mesure pour 2015. Au niveau régional, nous attendons la définition d'action dans le cadre du PRSE et, nous suivons également, avec attention, les orientations définies dans le prochain PNSE, dans le cadre des réunions de la CS pesticides ainsi que lors des travaux préparatoires au Plan écophyto 2018.)*

→ Dioxines / Furanés : il n'existe pas en Corse de sources importantes de dioxines clairement identifiées car l'ensemble des incinérateurs d'ordures ménagères a été arrêté. Aucune mesure n'est prévue sur ces composées pendant la période 2010-2015.

*(Note : une campagne expérimentale avait été menée afin d'acquérir la méthodologie de prélèvement par dépôt, dans le cadre d'un stage, à proximité de la centrale à bois de Corte (puissance : 5 MW), source potentielle de dioxine. Aucune mesure complémentaire n'a été faite à ce jour dans le cadre de la surveillance de cet établissement à notre connaissance)*

- Information du public :

→ Conformité à la réglementation : chaque AASQA a obligation d'avoir un site internet opérationnel. Dans le PSQA, le ministère souligne que la fréquence de mise à jour des données diffusées n'est pas précisée et que l'interface de consultation doit être améliorée.

*(Note : en 2012, une refonte complète du site a été opérée mettant l'accent sur une meilleure navigation et une présentation s'appuyant sur des cartes. L'accès aux données a été revu et est totalement opérationnelle. Les valeurs sont mises à jour toutes les deux heures sur le site, voire toutes les heures pour celles qui communiquent en IP (une seule pour l'instant). Les cartes de prévisions établies en collaboration avec Airpaca sont également intégrées. Afin d'améliorer la compréhension du public et simplifier la lecture des données, des indices spécifiques (selon le modèle du calcul de l'IQA) ont été intégrés à la carte de diffusion des IQA urbains, à savoir un indice trafic et industriel par ville pour la ZUR (Ajaccio et Bastia) ainsi qu'un indice rural pour la ZR. La refonte du site nous a également permis de renouveler notre stratégie d'information en remplaçant le bulletin trimestriel et la lettre d'information hebdomadaire, par une lettre d'information électronique bimestrielle diffusée à plus large échelle. Les indices peuvent également être envoyés automatiquement aux personnes et organismes qui le souhaitent en s'inscrivant sur le site. Une application de bureau (type widget) est également facilement téléchargeable sur les écrans d'ordinateur afin d'être informé quotidiennement des indices prévus ou calculés.)*

→ Actions d'information et de sensibilisation : Aucune remarque particulière

*(Note : la sensibilisation s'effectue à ce jour dans le cadre de la participation à certaines manifestations en relation avec l'environnement et quelques interventions scolaires ou universitaires. L'information essentielle, diffusée actuellement, concerne les indices de qualité de l'air qui sont transmis à tous les médias locaux et repris, en particulier, quotidiennement dans le journal régional. D'autres outils seront développés en interne en s'appuyant sur le recrutement d'un apprenti spécialiste en communication à la rentrée de septembre 2013)*

→ Information en situation d'alerte : l'analyse souligne que rien n'est indiqué à ce sujet dans le document initial.

*(Note : À l'écriture du PSQA, les arrêtés préfectoraux ne donnaient aucune mission à l'AASQA, si ce n'est d'informer les services des préfectures lors d'un constat de dépassement. En 2011, les nouveaux arrêtés ont confié à Qualitair corse la communication lors de dépassements du seuil d'information et de recommandation que ce soit au public, aux médias, ou aux organismes d'État ou en lien avec la santé.*

*L'association s'est appuyée sur les listes de diffusion de la préfecture transmises par l'ARS et la DREAL. Actuellement, un nouveau document régional est à l'étude afin d'appliquer les nouvelles résolutions du nouvel arrêté « mesure d'urgence », ce document devant continuer à impliquer les AASQA dans la communication au moins pour le premier niveau. Le site internet a également été adapté afin d'afficher de manière lisible les épisodes d'alerte. De plus, Qualitair Corse renseigne, lors des épisodes, le site internet du LCSQA conformément à notre agrément.)*



# 1 COMPOSITION ET FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

## 1.1 LES MEMBRES

La liste des membres du CA et le bureau élu le 15 octobre 2010 n'ont pas été modifiés sur l'année 2012. L'organisme EDF PEI (Production Electrique Insulaire), exploitant de la nouvelle centrale thermique de Lucciana, a été intégré à l'association

## 1.2 LES SALARIES

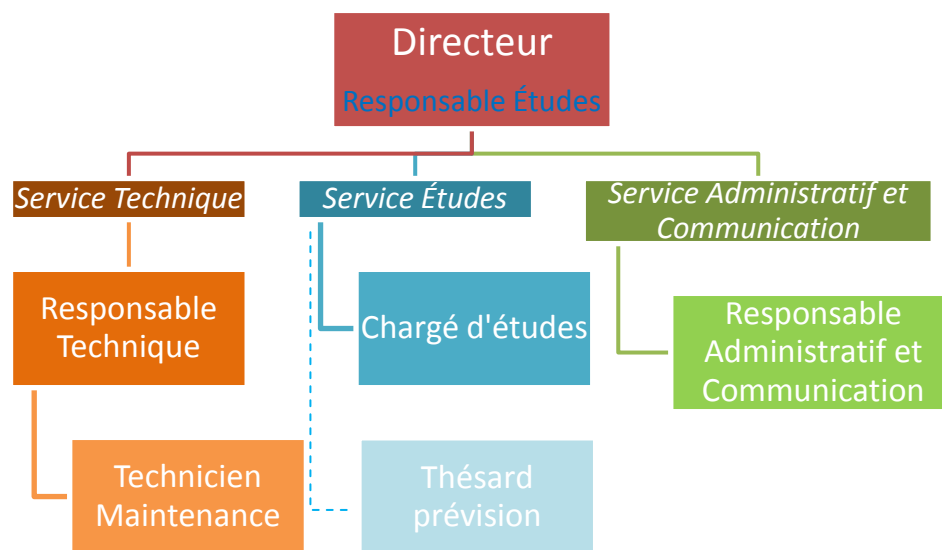


Figure 1 : Salariés de Qualitair Corse au 31 décembre 2012

## 1.3 LE FINANCEMENT PAR COLLEGE SUR LES ANNEES 2010 ET 2012

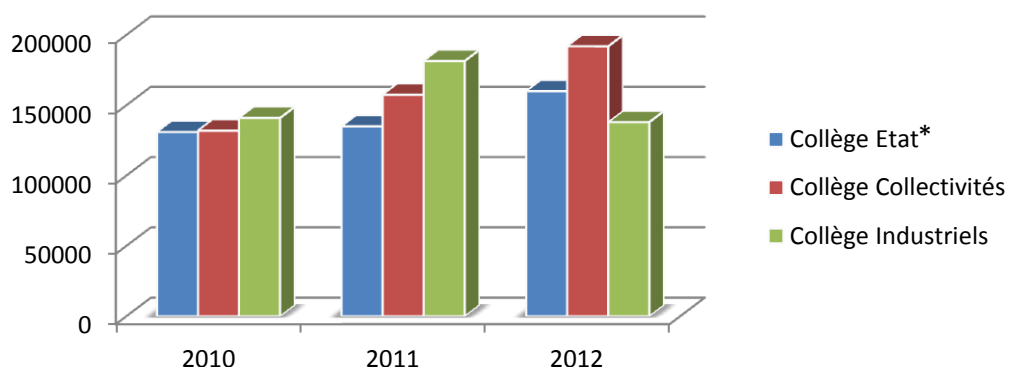


Figure 2 : Évolution des financements des trois collèges entre 2010 et 2012

\*Hors financement étude « École –Air intérieur »

En plus du fonctionnement général, la subvention d'État a permis la réalisation d'une cartographie de la pollution sur la ville de Bastia, une des deux agglomérations principales de l'île. À noter qu'un PPA<sup>1</sup> est prévu sur la zone, conséquence d'un dépassement de la valeur limite en NO<sub>2</sub> en proximité automobile.

La subvention des collectivités a été augmentée en 2012 afin de financer un poste de thésard qui travaille sur la création d'un modèle local de prévisions statistiques basé sur la méthode des réseaux neuronaux.

*Note : la majeure partie de la subvention de la région n'a pu être prise en compte par le commissaire aux comptes sur l'exercice 2012 suite à un retard administratif. Toutefois pour une question de lisibilité sur la période 2010-2015, cette subvention est tout de même inscrite en 2012 dans les bilans du PSQA)*

La part de financement issue des industriels est globalement restée stable mais celle-ci sert à financer aussi bien l'investissement que le fonctionnement. Le financement affecté au fonctionnement est donc dépendant du besoin financier à affecter à l'investissement. En 2012, le collège industriel a financé à hauteur de 273 500 € dont 138 k€ affecté au fonctionnement.

#### 1.4 EVOLUTION DES CHARGES 2010-2012

Les dépenses sont globalement stables. Les postes qui ont évolué depuis 2010, concernent essentiellement l'augmentation de la masse salariale (2 recrutements en CDD en 2012) ainsi que les coûts de maintenance analyseur.

### Charges des fonctionnement

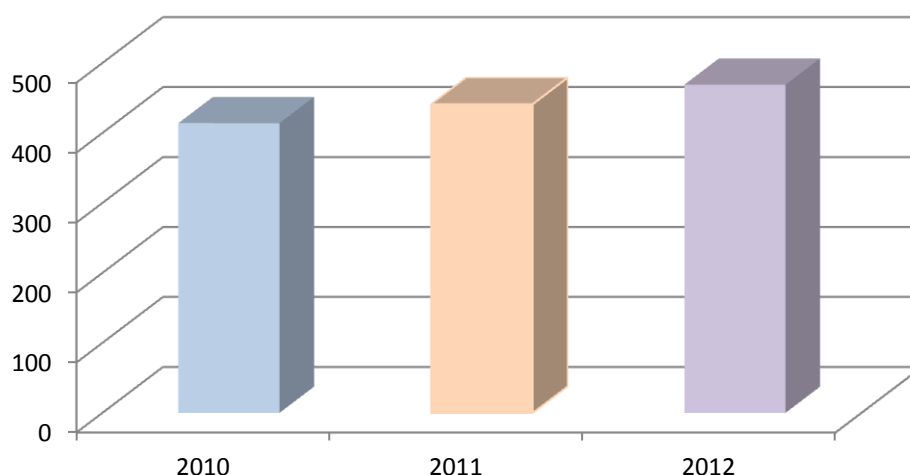


Figure 3 : Évolution des charges de fonctionnement en 2010 et 2012

<sup>1</sup> Plan de Protection de l'Atmosphère

## 2 BILAN DES MESURES

L'ensemble des données, stations fixes, campagnes temporaires et mesures indicatives, sont exploitées dans le rapport d'activité et le bilan de la qualité de l'air de 2012.

## 3 DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

### 3.1 RESEAU FIXE

Au 31 décembre 2012, le site de Venaco a été équipé conformément aux prévisions 2011. La mesure des particules fines PM10 et PM2.5 est donc effective. De plus, afin de renseigner correctement le reportage européen sur les niveaux au regard de la protection de la végétation et conformément aux remarques du LCSQA, un analyseur d'oxyde d'azote équipe également ce site. À noter que dans le cadre du programme national du suivi des particules «CARA», le site de Venaco est équipé d'un préleveur Haut-débit qui permet le prélèvement puis la caractérisation des particules. L'IEM<sup>2</sup> est, quant à lui, calculé à partir des données de la station périurbaine de Montesoro.

Tableau 1 : Détail du réseau de stations de mesure fixes de Qualitair Corse en place au 31 décembre 2012

Zones	Microrégions	Stations	Typologie	Analyseurs
ZUR	Ajaccio	Canetto	Urbain	NO <sub>x</sub> -SO <sub>2</sub> -PM10-O <sub>3</sub>
		Sposata	Périurbain	NO <sub>x</sub> -O <sub>3</sub>
		Diamant	Trafic	NO <sub>x</sub> -PM10
		Piataniccia	Industriel	NO <sub>x</sub> -SO <sub>2</sub> -PM10-O <sub>3</sub>
	Bastia	Giraud	Urbain	NO <sub>x</sub> -SO <sub>2</sub> -PM10-O <sub>3</sub>
		Montesoro	Périurbain	NO <sub>x</sub> -PM2.5-O <sub>3</sub>
		St Nicolas	Trafic	NO <sub>x</sub> -PM10
		La Marana	Industriel	NO <sub>x</sub> -SO <sub>2</sub> -PM10-O <sub>3</sub>
ZR	Corse (hors ZUR)	Venaco	Rural	O <sub>3</sub> -PM10-PM2.5-NO <sub>x</sub>

<sup>2</sup> Indice d'Exposition Moyenne.

## 3.2 MESURES INDICATIVES

### 3.2.1 CAMPAGNES PASSIVES ET CARTOGRAPHIE

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance de la pollution dans la ZUR, Qualitair Corse a sollicité un financement du ministère pour la réalisation d'une cartographie multi-polluant sur la ville d'Ajaccio. Étant donné que les niveaux mesurés en proximité automobile sur les stations trafic fixes sont plus importants sur Bastia que sur Ajaccio et qu'en particulier les concentrations dépassent la valeur limite européenne de protection de la santé, La DREAL Corse nous a demandé de réaliser en priorité les mesures sur Bastia et de reporter la cartographie d'Ajaccio à 2013. L'étude de Bastia doit également servir de documents préparatoires à la mise en œuvre d'un PPA sur cette zone. Cette campagne cible également les émissions directes ou indirectes des activités portuaires. Pour cela différents outils ont été utilisés : préleveurs passifs, stations mobiles et modélisation de panache.

#### *Outils et stratégie :*

Stations mobiles



Figure 6 : Station mobile lors de la cartographie de la ville de Bastia

Tubes passifs

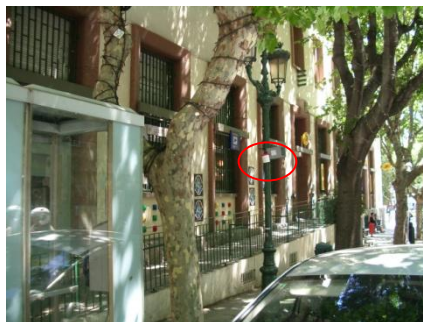


Figure 5 : Site temporaire par échantillonnage passif lors de la cartographie de la ville de Bastia

Modélisation



Figure 4 : Panache de fumée d'un navire sur le port de Bastia

Deux stations mobiles sont venues compléter le dispositif de surveillance fixe. Plus de 85 points de mesures passives ont été échantillonnés sur deux périodes de l'année (hiver et été), mesurant sur tous les points le NO<sub>2</sub> et sur certains du benzène (notamment en proximité trafic) et également du SO<sub>2</sub> (dans la zone d'impact des retombées maritimes). La stratégie d'implantation s'est appuyée sur la modélisation des panaches réalisée avec le modèle ADMS 4 et validée par le service modélisation du LCSQA. Ces experts nationaux nous ont également formés et appuyés à la réalisation de la carte modélisée représentant l'estimation annuelle des concentrations, et cela, selon la méthodologie et les outils validés au niveau national.

Une partie des résultats est présentée ci-après.

### Résultats :

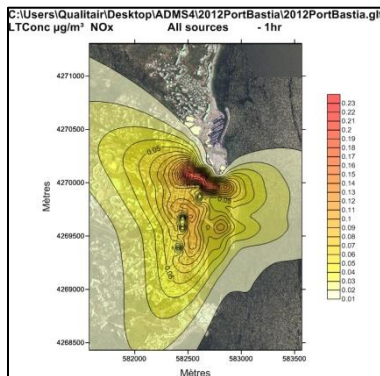


Figure 9 : Modélisation de panache

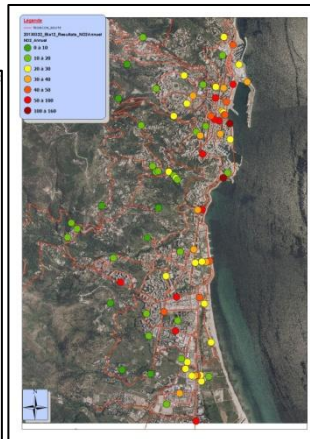


Figure 8 : Moyenne annuelle estimée en NO<sub>2</sub>

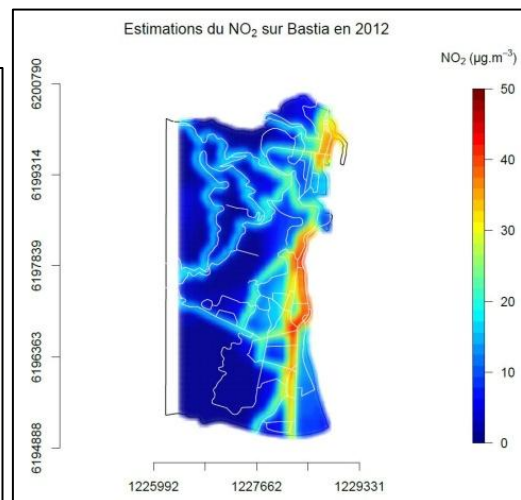


Figure 7 : Carte d'interpolation géostatistique

### 3.2.2 PRELEVEMENTS ACTIFS

Dans le cadre de l'évaluation des nouveaux polluants, Qualitair Corse a fait l'acquisition d'un préleveur actif très bas volume permettant l'échantillonnage sur tubes actifs pour l'analyse du benzène. Cet appareil de marque TERA (Sypac Version 2) a rencontré des erreurs de fonctionnement et, malgré de nombreux échanges avec le fournisseur, n'a pu être opérationnel qu'en fin d'année 2012. La campagne a donc été reportée sur la période 2013-2015

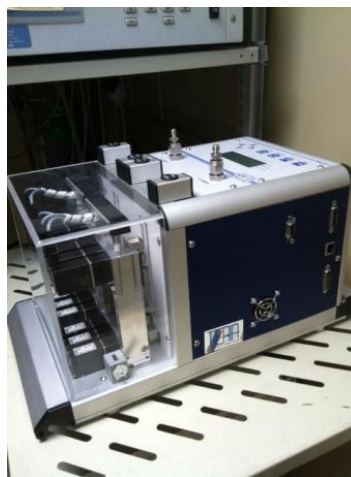


Figure 10 : Préleveur Benzène Sypac V2

### 3.2.3 SITES TEMPORAIRES

Les sites temporaires ont été utilisés afin de compléter le réseau de surveillance fixe et améliorer la connaissance des niveaux en proximité industrielle et dans la ZR.

À proximité de la centrale thermique du Vazzio (ZUR Ajaccio), des mesures ont été menées en parallèle du site de surveillance industriel afin de valider les données en particules fines PM10. Ce travail a été mené en collaboration avec le LCSQA qui doit mettre en place de mesures de suivi d'équivalence des analyseurs PM, selon les obligations des directives européennes. Cette étude a montré que l'appareil en station était bien conforme et que la source importante de particule sur la zone était en lien avec l'exploitation, à proximité, de gravière.



Figure 11 : Station mobile située à quelques mètres du site de surveillance industrielle de Piataniccia avec sur le toit, des mesures gravimétriques effectuées par le LCSQA

Au niveau de la centrale thermique en Haute-Corse, les mesures effectuées sur le site de surveillance industrielle a montré ces dernières années des niveaux en NO élevés bien que les concentrations en NO<sub>2</sub> respectent les seuils réglementaires. Des campagnes ont été organisées sous l'axe principal du panache en implantant un premier site à 4 km de la centrale (en 2010) et un deuxième à 7 km (en 2012), le site fixe se situant sur le même axe à 2 km du rejet industriel. Les études ont montré que les niveaux évoluent et se dispersent peu, et, que les concentrations restent homogène quelque-soit la distance de l'émetteur lorsqu'on se situe sur le vent. Ceci s'explique par notamment une brise de terre bien installée la nuit (absence de photochimie).



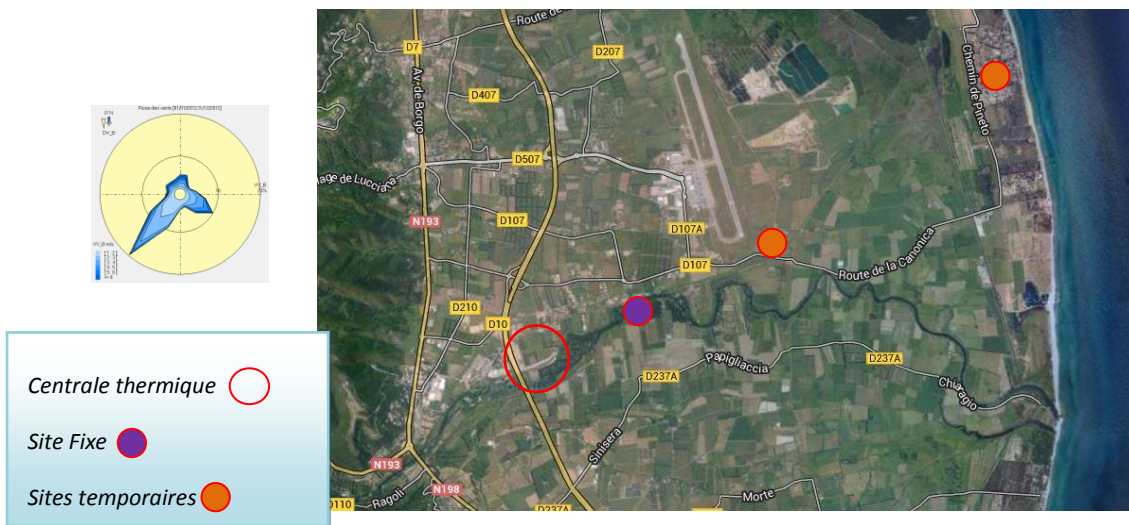


Figure 12 : Mesures temporaires réalisées à proximité de la centrale thermique de Haute-Corse

Dans la zone régionale, la mesure est effectuée en continu uniquement sur le site en Centre-Corse de Venaco. Régulièrement des campagnes complémentaires sont réalisées dans différentes microrégion afin de valider la représentativité de cette station et d'observer les influences éventuelles de panaches synoptiques en provenance du Sud de l'Europe ou du nord de l'Afrique. Un site rural situé à l'extrême Nord de la Corse a donc été installé en juin et juillet 2013. À noter que ces données pourraient également être exploitées par plusieurs laboratoires européens qui ont effectué à la même période une précampagne pour le programme CHARMEX du projet de recherche MISTRALS.



Figure 13 : Site du sémaphore d'Ersa

### 3.2.4 PREVISION

Qualitair Corse est associé au programme de prévision AIRES élaboré et suivi par AirPACA pour l'ensemble des AASQA du sud-est. Grâce à l'amélioration de l'outil, les prévisions sont meilleures mais elles ne permettent pas de prévoir avec précision l'ensemble des épisodes et d'utiliser en routine cet outil qui reste encore peu fiable. L'amélioration des données d'entrée dépend de la création à l'échelle locale d'un inventaire des émissions précis. Qualitair Corse a fait pour cela une demande auprès du ministère, soutenue par la DREAL Corse, mais aucun financement n'a pu être obtenu.

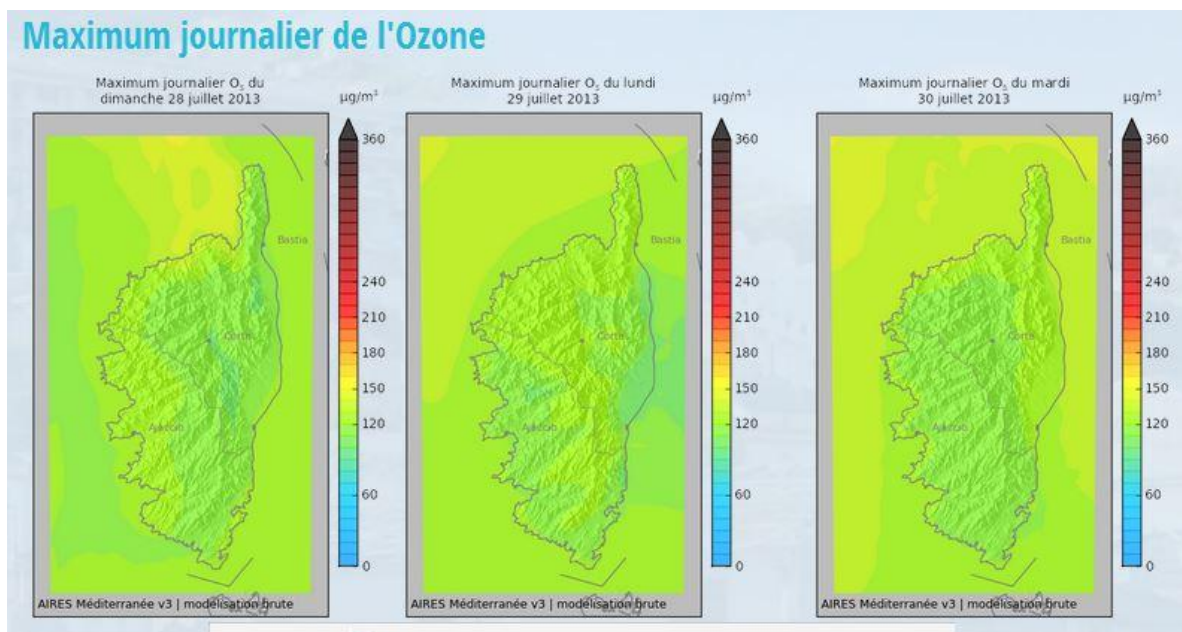


Figure 14 : Extraction du modèle AIRES intégrée au site internet de Qualitair Corse

Afin de pouvoir améliorer l'arsenal de prévision, Qualitair Corse en collaboration avec l'université de Corse et financé à plus de 85 % par la région (Office de l'environnement de la Corse et Agence de Développement Economique de la Corse), a recruté un thésard qui sera chargé de créer un outil statistique de prévision. Ce modèle, basé sur la méthode statistique des réseaux neuronaux artificiels, permettra, à terme, de prévoir les niveaux en ozone, voire de particules fines à 24 heures. L'étudiant a été recruté en contrat CDD pour une durée de 3 ans à partir de mai 2012.



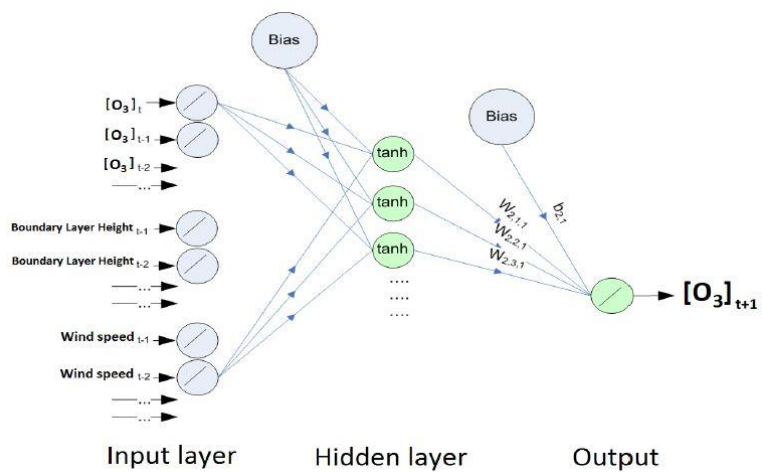


Figure 15 : Méthode statistique d'un réseau de neurones artificiels pour la prévision de l'ozone

## 4 DISPOSITIF D'INFORMATION

### 4.1 LES MESURES D'URGENCE

En attendant l'évolution de l'arrêté national « mesure d'urgence », Qualitair corse applique les deux arrêtés préfectoraux signés en 2011. Pour rappel, la mission d'information du public et des autorités dans le cadre de dépassements du seuil d'information et de recommandation a été confiée à Qualitair Corse.

### 4.2 INFORMATION QUOTIDIENNE

En 2012, le site internet de Qualitair Corse a connu une refonte globale afin de le rendre plus attractif et d'améliorer la navigation entre les rubriques. Certains éléments ont été également ajoutés afin de transmettre les indices de la qualité de l'air :

- Mise en place d'un envoi automatique des indices par mail quotidiennement
- Possibilité d'intégrer un widget (icône de bureau) permettant de voir directement les indices du jour sur son ordinateur

Les indices de qualité de l'air urbains sont repris par un certains nombres de médias insulaires et en particulier, le journal régional qui diffuse quotidiennement la prévision des IQA dans les pages régionales de Bastia et d'Ajaccio.

Afin de simplifier la communication, nous avons, sur le site internet, intégré de nouveaux indices calculés sur la base des IQA mais représentant de manière simple les mesures non utilisées pour le calcul des IQA (Indice trafic, indice industriel et indice rural).

Le public peut également retrouver sur le site internet les cartes de prévision nationales (Prev'air) et locale (Aires Méditerranée / domaine Corse), ainsi que l'ensemble des données mesurées sur les stations fixes.

### 4.3 COMMUNICATION ET PARTICIPATION AUX PROJETS STRUCTURANTS

Qualitair Corse continue d'accompagner les collectivités dans leurs démarches de développement durable comme dans le cadre de l'agenda 21 de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien ou pour l'élaboration sur SRCAE Corse par la Collectivité Territoriale de Corse. Nous continuons

également à animer des ateliers pédagogiques lors de manifestations scientifiques, comme la fête de la science ou mer en fête.

Concernant la recherche et l'amélioration des connaissances au niveau local, Qualitair Corse s'implique toujours dans le projet CARA (Caractérisation des Aérosols), notre site rural étant l'un des deux sites ruraux nationaux et nous avons collaboré avec le LCSQA pour la mise en œuvre d'expérimentations en vue du suivi de la mesure d'équivalence pour les particules fines. Nous suivions également de près les travaux menés dans le cadre du programme européen MISTRALS et tout particulièrement le projet de recherche CHARMEX qui a déployé, en 2012, une campagne de mesure de grande ampleur centrée sur un observatoire situé au Cap Corse.

Au niveau national, Qualitair Corse s'investit dans les groupes de travail nationaux coordonnés par le LCSQA ainsi que sur les réunions d'échange entre AASQA (club, JTA, réunion de directeur,...)

## 5 PROJET ET EVOLUTION DU PROGRAMME SUR LA PERIODE 2013-2015

### 5.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE

En 2013, l'équipe est composée du directeur qui occupe également la fonction de responsable études et de 3 services :

- Le service technique dirigé par le responsable technique et qualité, et, secondé par un technicien de maintenance
- Le service étude composé en 2013 d'un chargé d'études et d'une apprentie universitaire niveau Master recrutée en janvier 2013 pour deux années universitaires (fin du contrat en juin 2014). Cette dernière s'occupe essentiellement des campagnes de mesures en lien avec les évaluations préliminaires des nouveaux polluants. De plus, sous la direction du responsable étude et en collaboration avec l'université de Corse, un étudiant en thèse a été recruté sur une période de trois ans afin de réaliser un modèle de prévision (fin du contrat avril 2015). Afin de répondre à l'évolution des missions de Qualitair Corse (prévision et expertise), nous projetons pour 2014 le recrutement d'un ingénieur inventaire et modélisation.
- Le service administratif et communication composé à ce jour d'une personne en charge de la gestion administrative et de la gestion des outils de communication (site internet, lettre d'information électronique,...). En septembre 2013, sera recrutée une apprentie universitaire

en licence graphisme et multimédia, en charge de l'élaboration de nouveaux outils et d'une stratégie de communication.

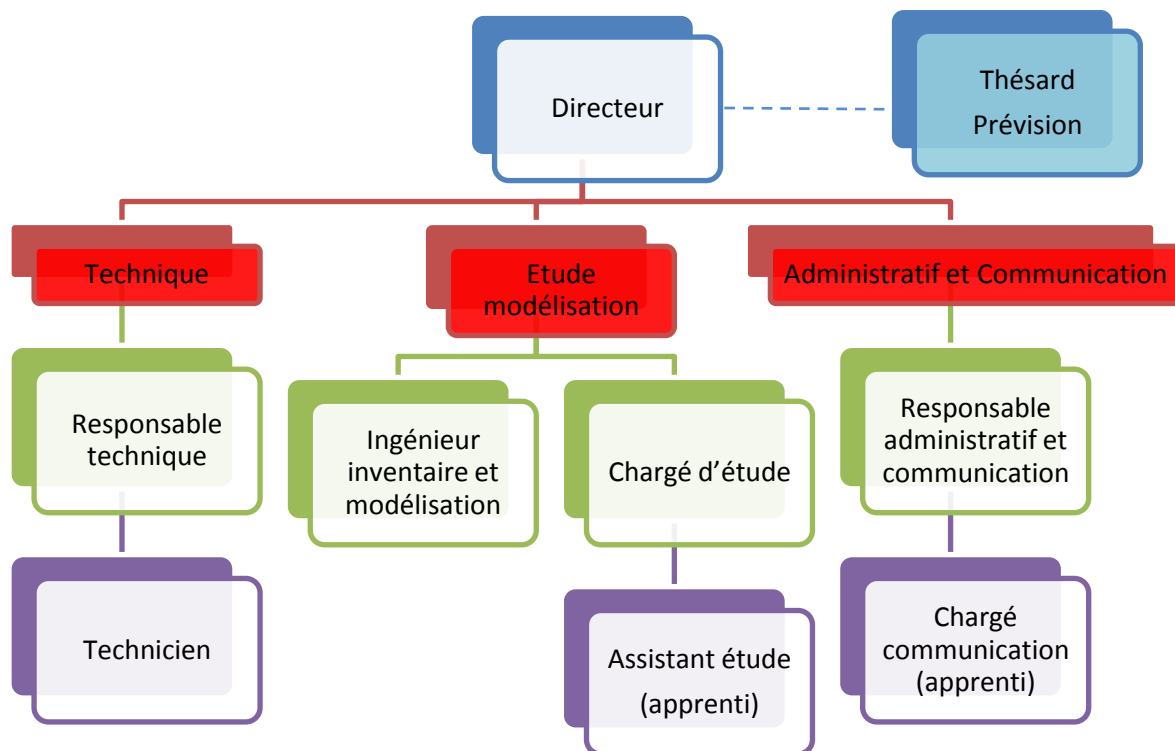


Figure 16 : Prévision des salariés de Qualitair Corse en 2014

## 5.2 EVOLUTION DU RESEAU DE SURVEILLANCE ET PROJET D'ETUDES

Les études se décomposent en deux volets : les missions réglementaires, notamment concernant la surveillance des nouveaux polluants et les campagnes de mesures destinées à améliorer la connaissance du territoire et à renforcer la surveillance sur l'ensemble de l'île. Ces dernières concernent notamment la ZR, les zones non couvertes de la ZUR ou nécessitant des compléments de mesures, en particulier en proximité (trafic, industrie,..), mais également dans l'évaluation des nouveaux de composés non réglementés, tels les pesticides.

Dans le cadre des nouvelles missions d'expertise des AASQA (PPA, portés à connaissance,...), Qualitair Corse a le projet de réaliser à partir 2014, un inventaire géo-référencé et de travailler avec les autorités compétentes à l'élaboration des scénarii et d'accompagnement à l'amélioration des niveaux de qualité de l'air. En 2013, des premiers travaux seront lancés dans le cadre du PPA de la zone bastiaise et l'association projette de renforcer l'équipe par un ingénieur inventariste et modélisateur.

Au niveau technique, l'évolution du réseau de surveillance concerne uniquement l'optimisation des sites existants en évaluant l'intérêt de déplacer certaines stations, en particulier les sites trafics, voire industriels. Il n'est pas prévu d'extension du réseau ni une évolution des composés mesurés dans les stations existantes, à l'exception de la mise en œuvre de mesures ponctuelles dans le cadre de l'évaluation des niveaux en CO. Au niveau de l'application de la réglementation normative européenne, le calcul d'incertitude pour la mesure des composés gazeux sera initié en 2013 et mise en œuvre en 2014. Concernant les autres types de mesure, des travaux seront menés en 2014 et 2015 afin de mettre en application les nouvelles réglementations. Dans le cadre du suivi réglementaire d'équivalence de la mesure des particules, Qualitair Corse continue de collaborer avec le LCSQA en mettant à disposition le site de Venaco comme l'un des sites nationaux d'inter-comparaison, et en assurant le suivi de l'ensemble des appareils.

#### 5.2.1 PROJET - ÉTUDES 2013-2015

- Missions réglementaires :

➔ Nouveaux polluants :

Afin de définir la stratégie de surveillance des nouveaux polluants réglementés pour le prochain PSQA, une campagne d'évaluation de trois années doit être menée.

Ces mesures concernent la composition des particules fines avec la recherche des composés ayant un impact sanitaire, tout d'abord les métaux lourds (Plomb, Nickel, Arsenic, Cadmium) et également les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques dont particulièrement le benzo-a-pyrène. A noter que, pour l'instant, nous n'envisageons pas la mesure du mercure et que nous questionnerons la prochaine CS nationale sur ce sujet.

L'évaluation concerne également un composé gazeux cancérigène, le benzène.

Les mesures ont débuté début 2013 et doivent être finalisées à la fin 2015. Les analyses chimiques de particules sont effectuées sur des échantillonnages réalisés en station urbaine par des préleveurs bas et haut débits. La mesure du benzène est pratiquée par prélèvement actif sur tube. Tous les prélèvements sont conformes aux guides de prélèvement édités par le LCSQA. Une procédure de suivi qualité, de la mesure jusqu'à l'analyse, a également été mise en œuvre et les résultats sont diffusés sur le site internet avec une mise à jour trimestrielle.

Le coût de l'ensemble de ces évaluations est estimé à 40 k€/an, en considérant les coûts directs de la mesure (achat des supports, analyse,...), les coûts de maintenance des préleveurs et les frais annexes (unités d'œuvre, frais de déplacements,...).

→ Polluants réglementés :

Le monoxyde de carbone est l'un des composés dont la surveillance est obligatoire selon la réglementation européenne. Les niveaux de ce polluant sont globalement en baisse sur l'ensemble des sites de mesures nationaux et nettement en-dessous des seuils réglementaires. De ce fait, la mesure de ce composé ne nous a pas paru prioritaire lors de la constitution de notre réseau de surveillance. L'analyse du PSQA par le ministère met en avant l'absence, à ce jour, de toutes mesures sur le territoire et de ce fait, une évaluation est prévue dès 2014. Le financement d'un appareil a été sollicité dans notre demande d'investissement pour l'exercice 2014 et le coût de fonctionnement sera intégré dans le fonctionnement général de la structure. Des mesures indicatives sur la plupart des sites de mesures seront réalisées grâce à des mesures tournantes permettant de couvrir sur chaque station une partie de l'année (14% minimum) et plusieurs saisons. Dans le cadre de cette campagne d'évaluation, toutes les normes applicables à la mesure des gaz en station ne seront pas appliquées strictement pour ce polluant (exemple: autocontrôle en station,...) dans l'attente de la définition d'une stratégie de mesure pérenne pour la période 2015-2020.

→ Plans réglementaires :

En 2013, un PPA sera lancé sur Bastia. Dans ce cadre là, l'étude réalisée en 2012 servira de base au travail qui sera mené par un bureau d'étude avec l'appui du CETE méditerranée. La zone concernée par le plan reste encore à être validée par le préfet, mais la DREAL Corse a souhaité qu'une cartographie, sur un domaine plus large que les limites de la commune de Bastia, vienne compléter la cartographie préliminaire. Ces travaux seront menés en août et novembre 2013.

Sur la ZUR Ajaccio, les données mesurées sur le site trafic de Diamant respecte le seuil réglementaire de  $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Les études complémentaires menées en 2011 en proximité du trafic montrent des valeurs bien supérieures aux niveaux observés sur le site Diamant, tout au moins pour le  $\text{NO}_2$ , d'où une « forte suspicion » de dépassement de la valeur limite sur ce site. Suite à ce constat, la DREAL nous a fortement engagé à entreprendre les démarches visant à déplacer le site afin de confirmer ou d'infirmer le dépassement de seuil. Une cartographie de la pollution a été initiée en 2013 afin de déterminer les points noirs de la ville et des travaux devraient être menés en fin d'année 2013 afin de déplacer le site trafic. Pour l'instant, nous étudions les possibilités techniques d'implantation. A noter que l'implantation du site trafic de St Nicolas n'étant pas entièrement conforme à l'ancien guide, nous envisageons un déplacement de ce site dès que le nouveau guide d'implantation sera disponible. L'objectif est d'avoir un site en parallèle en 2014.

Concernant le SRCAE ou les PCET, il n'est pas prévu, pour l'heure, d'études spécifiques.

→ Inventaire des émissions :

A l'instar des autres AASQA, Qualitair Corse souhaite développer l'outil "cadastre des émissions" dont l'utilisation est devenue la base de travail des AASQA, aussi bien dans la surveillance (cartographie, prévision) que dans l'expertise (scénarisation, accompagnement des politiques publiques,...). Dans le cadre de l'exercice 2014, Qualitair Corse projette de recruter un ingénieur inventaire et modélisation dont le coût est de l'ordre de 60 k€ à l'année (20 k€ provenant de la subvention Etat). Cet inventaire sera utilisé pour le modèle de prévision régional ainsi que sur la cartographie et la scénarisation urbaine. A ce titre, l'acquisition du modèle ADMS URBAN a également été inscrit à notre demande de subvention d'investissement 2014 (coût 39 k€ dont 29 k€ part Etat). Les travaux devraient débuter début 2014 afin d'être opérationnel dès cette année et pouvoir être exploité dans les années à venir.

→ ZR – Caractérisation chimique des aérosols et suivi d'équivalence sur la mesure des PM10 :

Qualitair corse contribue activement aux travaux menés au niveau national par le LCSQA, notamment concernant la surveillance des particules. Le site rural de Venaco est l'un des deux sites ruraux nationaux spécifiques déclenchés dans le cadre de pics de particules fines localisés ou généralisés à la France. Sur la période 2013-2015, un préleveur actif haut volume sera maintenu sur ce site afin de réaliser les prélèvements. A noter que pour la saison 2013, le site CARA est équipé d'un préleveur prêté par Airparif.

Concernant la mesure en continu des particules fines, l'Etat français a fait le choix d'utiliser une méthodologie non conforme à la mesure réglementaire afin de pouvoir communiquer en direct lors de pics de pollution. En contrepartie, l'Etat a obligation, selon l'annexe VI de la directive 2008/50/CE, de prouver l'équivalence de la méthode retenue avec la méthode de référence (granulométrie). Fin 2012, une première expérimentation a été menée afin de mettre en œuvre ces mesures de validations sur le site industriel d'Ajaccio. Depuis 2013, les inter-comparaisons ont continué sur le site de Venaco en collaboration avec le LCSQA et depuis le printemps, ce site accueille également une grande partie des différents analyseurs actuellement sur le marché. Qualitair Corse souhaite s'engager durablement auprès du ministère et son partenaire technique qu'est le LCSQA, dans cette mission réglementaire. Dans ce cadre là, une participation aux unités d'œuvre engagées sur ce programme, a été sollicitée à partir de 2014 à hauteur de 10 k€ par an.

- *Etudes pour l'amélioration de la connaissance du territoire* :

→ Modèle de prévision statistique :

En Mai 2012, un étudiant en thèse a été recruté dans le cadre d'un projet de recherche (financement à 85 % par la région) afin de doter l'association d'un outil d'aide à la prévision. Cet étudiant a été recruté en CDD pour une période de 3 ans (fin en avril 2015). L'objectif de la thèse est d'utiliser la modélisation statistique en se basant sur la méthode dite des réseaux de neurones, afin de déterminer les prévisions en ozone et particules fines sur le territoire. Le nouvel arrêté "mesures d'urgence" qui sera signé en octobre 2013, prévoit un appui fort des AASQA sur les outils de prévision afin d'informer, le plus en amont possible, les autorités et la population sur les risques de dépassement.

→ ZUR - cartographie de la pollution urbaine :

En 2012, dans le cadre de travaux préparatoires au PPA Bastia, une cartographie des polluants urbains a été réalisée. Cette étude a également eu pour objectif d'évaluer l'impact des émissions portuaires sur la ville et d'évaluer les axes les plus impactés en vue du déplacement possible du site trafic. En 2013, la même étude a été lancée sur la ville d'Ajaccio. Cette étude s'est appuyée sur des prélèvements passifs et des stations temporaires. Ces deux études seront exploitées fin 2013 afin de juger de l'opportunité du déplacement des deux sites trafic. A noter, que le déplacement du site trafic de Bastia (St Nicolas) devra être argumenté car celui-ci est en dépassement de la valeur limite pour le NO<sub>2</sub>. Une mesure en doublon entre le nouveau et l'ancien site pourrait être envisagée en 2014 si un accord a pu être trouvé avec la collectivité locale pour l'implantation de la station.

Sur la période 2014-2015, il n'est pas prévu de renforcer la surveillance en zone urbaine ni d'effectuer des mesures complémentaires par moyen mobile.

→ ZUR – surveillance industrielle :

La ZUR (Ajaccio et Bastia) est caractérisée par la présence de centrales thermiques destinées à la production électrique de l'île. La surveillance est assurée par une station industrielle par site, la station urbaine d'Ajaccio jouant également un rôle de contrôle des émissions industrielles sur la ville. En complément de la station fixe, des mesures temporaires sont réalisées à proximité de ces émetteurs depuis le début de la surveillance assurée par Qualitair Corse. En 2013, un nouveau site de mesure temporaire a été installé au Nord de la centrale de Lucciana (Haute-Corse) et deux nouveaux sites ont été évalués à proximité de la centrale du Vazzio (Corse-du-Sud). Fin 2013, une exploitation de l'ensemble des données (2007-2013) ainsi qu'une campagne complémentaire devrait définir



l'intérêt de déplacer la station de surveillance industrielle de Piataniccia. Sur la zone de Lucciana, la nouvelle centrale démarrera au dernier trimestre pour être en fonctionnement total à la mi-2014. La stratégie de surveillance sera alors définie en fonction de l'impact de la nouvelle centrale et des mesures seront réalisées sur des sites déjà évalués afin d'estimer l'évolution des niveaux en lien avec la nouvelle centrale. Le coût de la surveillance industrielle est intégré dans le fonctionnement général et financé à travers la TGAP, hors demande spécifique de l'industriel.

→ ZR – Amélioration de la connaissance du territoire en lien avec la station rurale de surveillance :

Un seul site de manière continu assure la surveillance de la ZR. Afin d'estimer la représentativité de ce site sur l'ensemble de la ZR, des campagnes temporaires sont organisées. Ces études visent en particulier l'impact potentiel d'apport extérieur à l'île. Lors de l'été 2013, en parallèle de la campagne intensive du projet CHARMEX, un site temporaire a été installé dans le nord-ouest de la Corse, zone en première ligne d'une influence probable de pollution en provenance du continent.

De par sa topographie particulière, la Corse est découpée par l'INSEE en 9 bassins de vie.

#### Neuf bassins de vie structurent le territoire



Source : Insee.  
© Insee - Ign 2012

Sur les principaux (ceux dont il existe au moins une ville de plus de 2 500 habitants), des mesures ponctuelles seront réalisées sur la période 2013-2015). Certaines de ces villes ont déjà été évaluées mais des études complémentaires sont nécessaires afin de caractériser la zone, notamment sur des zones non influencées par le trafic ou au contraire à proximité d'axes routiers importants. La stratégie reste encore à définir mais celle-ci devrait être fondée sur une réalisation de cartographie urbaine en NO<sub>2</sub> avec une évaluation des niveaux sur l'axe le plus fréquenté (route nationale prioritairement), dans la continuité de ce qui a été réalisé sur l'île-rousse, Calvi, Porto-Vecchio et Corte, ainsi qu'une évaluation en zone rurale en comparaison avec le site de Venaco. Le coût des mesures indicatives est intégré dans le fonctionnement général de l'association et le coût des analyses est estimé à 5 k€ par an (pour 2 à 3 cartographies). En 2013, des mesures complémentaires seront réalisées sur Corte avec une étude particulière des HAP conformément aux recommandations du ministère sur le chauffage à bois en zone rurale. En 2014, les mesures devraient concerner le sud-ouest (Sartène, Propriano) et l'est (Ghisonaccia, Prunelli du Fiumorbu).

Concernant tout particulièrement l'ozone, une exploitation des campagnes et sites temporaires de 2010 à 2013 sera faite, fin 2013, afin de répondre aux exigences européennes en matière de dépassement de seuil réglementaires. En effet, le seuil de protection de la santé étant dépassé (nombre de jours supérieur à 120 µg/m<sup>3</sup> sur 8 heures), la DREAL Corse nous a demandé d'identifier les causes de dépassement et en particulier d'évaluer l'impact de masses d'air polluées en provenance du continent. Un travail similaire devrait être, également, mené pour les particules fines, en s'appuyant tout particulièrement sur les travaux de recherches du projet CHARMEX et la thèse actuellement en cours de rédaction sur le sujet.

→ Polluants non réglementés :

En 2018, le plan Ecophyto définira la stratégie de la France en matière d'utilisation des pesticides en lien avec l'environnement, la santé et les écosystèmes. A ce titre, de nombreuses AASQA réalisent des évaluations des différentes molécules et la fédération ATMO est associée à la commission scientifique qui travaille sur les éléments à réunir en amont du plan Ecophyto. En 2012, dans le cadre d'un stage, nous avons évalué le risque et le besoin de mettre en œuvre de telles mesures. Ce rapport, tout comme l'analyse du PSQA par le ministère, confirme l'intérêt de l'évaluation des pesticides dans l'air, notamment en plaine orientale. Les récentes études montrent, en effet, que l'arboriculture et la viticulture, sont les sources principales de dispersion dans l'atmosphère des pesticides et engrais. A noter que ces deux types de plantations constituent les principales cultures pratiquées en Corse. A ce jour, l'ARS n'a pas inscrit dans son programme en lien avec le PNSE 2,

d'études particulières sur la mesure des pesticides dans l'air. En 2014, un stage sera proposé afin de définir une stratégie et une évaluation des coûts pour la mise en œuvre d'une campagne en 2015.

Le territoire Corse est également caractérisé par une topographie et une végétation particulière qui entraîne une pollinisation forte sur une grande partie de l'année. A ce jour, Qualitair Corse ne souhaite pas s'engager au côté du RNSA dans une surveillance aérobiologique trop coûteuse en unité d'œuvre. En revanche, nous avons suivi de près l'expérimentation menée sur Nantes concernant la mise en œuvre d'un pollinarium sentinelle et nous travaillons à une transposition de ce programme à la Corse. En 2012 et 2013, la définition d'un programme et la recherche de partenaires a été menées dans le cadre de stage et nous comptons sur une première expérimentation en 2014.

Le tissu industriel étant très peu développé en Corse nous n'envisageons pas de mesures d'autres composés chimiques hors ceux cités précédemment. Seules quelques mesures de COV précurseurs de l'ozone pourraient être menées dans le cadre du bilan ozone lié au dépassement de seuil mais pour l'heure, nous attendons les conclusions des programmes de recherche CHARMEX qui ont travaillé sur le sujet.

Il n'est pas prévu d'études particulières sur d'autres composés (odeur, dioxines, radioactivité,...), y compris sur des polluants naturels très présents en Corse comme l'amiante environnemental ou le radon (ces études faisant l'objet de prestations privées) ou sur d'autres secteurs proches en lien avec des risques environnementaux (bruits, ondes électromagnétiques,...).

#### → Air intérieur :

Qualitair Corse ne prévoit pas à ce jour d'intervention dans le cadre de l'air intérieur, le protocole étant jugé trop complexe à mettre en œuvre pour une petite structure comme la notre. Il n'est pas non plus envisagé, pour l'heure, d'être accrédité dans ce secteur.

### 5.3 COMMUNICATION ET INFORMATION

Sur la période universitaire, Qualitair Corse a recruté une apprentie dont l'objectif sera de définir la stratégie de communication et développer les outils nous permettant d'informer le plus grand nombre. Des améliorations ou compléments sont prévus sur le site internet. De même, nous envisageons de développer une application Smartphone qui permettra de toucher un plus large public.

Au niveau pédagogique, elle sera également chargée de réaliser de posters synthétisant l'activité de l'association ou des études particulières. Nous souhaitons également nous appuyer sur les supports vidéo afin de vulgariser notre activité.

Au niveau "information réglementaire", nous allons participer à la définition du nouvel arrêté régional et renforcer les éléments de communication.

## 5.4 EVOLUTION BUDGETAIRE

### 5.4.1 FONCTIONNEMENT

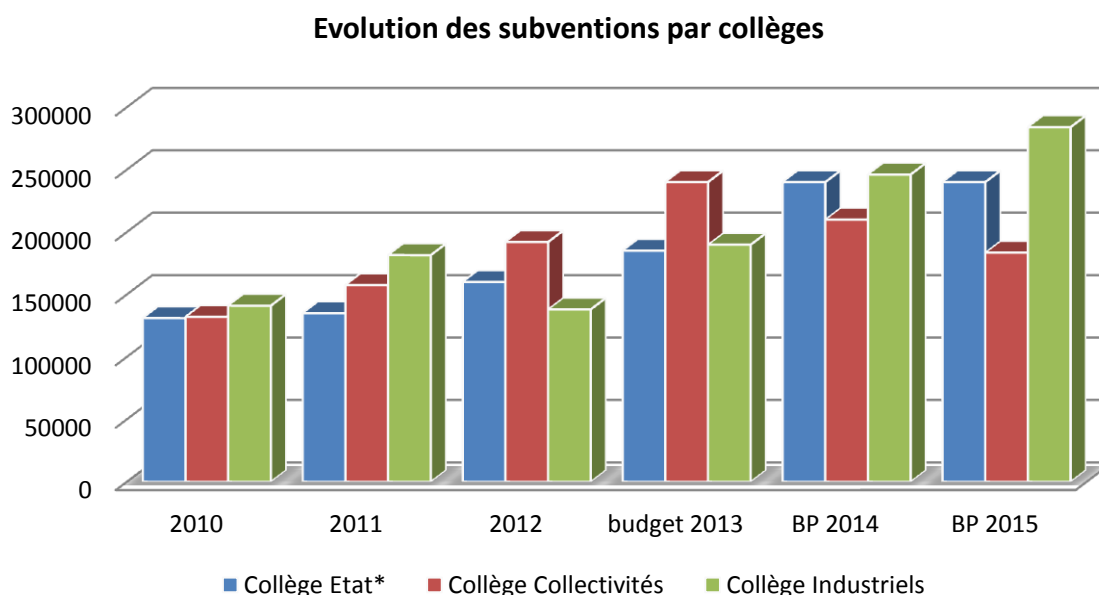


Figure 17 : Évaluation des subventions par collèges pour les années 2010-2015

\*Hors subvention école / air intérieur

*En 2012, suite à un retard administratif, la subvention régionale n'a pas été comptabilisée dans le bilan de l'exercice. Une régularisation est en cours en 2013. Pour une question de lisibilité, la subvention est bien indiquée sur l'exercice 2012*

## - Financement de l'Etat :

La part Etat pour le financement du fonctionnement général de l'association évolue peu entre 2010 et 2015 (environ 135 k€). Les augmentations selon les exercices correspondent à des actions ponctuelles.

En 2012, une partie du financement de la cartographie urbaine de Bastia a été amenée par le ministère soit 25 k€. La même étude a également été financée en 2013 sur la commune d'Ajaccio. Sur la période 2013-2015, est également lancée l'étude pour l'évaluation des nouveaux polluants dont la part Etat est de 25 k€ par an en 2013 et dans les budgets prévisionnels 2014 et 2015.

Les budgets 2014 et 2015 prévoient la réalisation de cartographies en zone régionale avec un coût d'analyse de l'ordre de 5 k€ par an, et tout particulièrement, la création de l'inventaire spatialisé dont le coût est estimé à 60 k€.

Dès la fin 2012, Qualitair Corse a collaboré avec le LCSQA pour mettre en place le suivi d'équivalence en station des mesures PM. A partir de 2014, nous sollicitons une participation de l'Etat à hauteur de 10 k€ par an.

Organisme	Affectation	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Budget 2013	BP 2014	BP 2015
ADEME	Fct général	21 k€	-	-	-	-	-
	Fct général	110 k€	135 k€	135 k€	135 k€	135 k€	135 k€
	Carto	-	-	25 k€	25 k€	5 k€	5 k€
	Evaluation HAP/ML/C6H6	-	-	-	25 k€	25 k€	25 k€
Ministère	Cadastre	-	-	-	-	60 k€	60 k€
	Suivi équivalence	-	-	-	0 k€	10 k€	10 k€
	Evaluation CO	-	-	-	-	5 k€	5 k€

- Financement collectivités :

La subvention de fonctionnement de la région a augmenté de plus de 20 % entre 2010 et 2012. La subvention des communautés de communes restent stables sur la période. Les conseils généraux ont été sollicités sur les budgets 2013 et 2014, mais nos dossiers de financement n'ont pas été retenus à ce jour. Dès 2014, d'autres communes pourraient être sollicitées, si de nouvelles collectivités adhèrent à l'association.

Sur la période 2012-2015, un financement exceptionnel de la région a permis le recrutement d'un doctorant (financement à 85 %).

En 2013, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, a lancé une étude de caractérisation des particules sur leur zone. Qualitair Corse a répondu en collaboration avec météo-France à cette étude. 30 k€ sont destinés à météo-France qui réalisera un modèle local de diffusion des particules.

Organisme	Affectation	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Budget 2013	BP 2014	BP 2015
Région	Fct général	92 k€	102 k€	120 k€	120 k€	120 k€	120 k€
OEC	Thèse	-	-	25 k€	25 k€	25 k€	-
Région	Thèse	-	-	7 k€	10 k€	10 k€	3 k€
ADEC	Fct général	25 k€	40 k€	25 k€	25 k€	25 k€	25 k€
CAPA	Etude	-	-	-	35 k€	-	-
	Prestation	-	-	-	-	-	-
CAB	Fct général	15 k€	15 k€	15 k€	15 k€	15 k€	15 k€
CG 2A	Fct général	-	-	-	5 k€	5 k€	-
CG 2B	Fct général	-	-	-	5 k€	5k€	-
Autres	Fct général	-	-	-	-	5 k€	5 k€

- Financement industriels :

Le collège industriel finance majoritairement à travers la TGAP mais également dans le cadre de subventions (Chambre de commerce). Sur la période 2010-2013, la TGAP a été intégralement financée par EDF SEI (Système d'Exploitation Insulaire), exploitant des deux centrales thermiques. Dès la fin 2013, la nouvelle centrale thermique de Lucciana sera mise en service mais elle sera gérée

par un nouvel organisme, EDF PEI (Production Electrique Insulaire). A partir de 2014, les deux organismes verseront la TGAP. De manière globale, la TGAP doublera entre 2010 et 2015.

Organisme	Affectation	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Budget	BP 2014	BP 2015
		2010	2011	2012	2013		
CCI 2A	Fct général	5 k€	7.5 k€	7.5 k€	20 k€	20 k€	20 k€
TGAP EDF SEI	Fct général	136 k€	154 k€	131 k€	170 k€	122 k€	145 k€
TGAP EDF PEI	Fct général	-	-	-	-	104 k€	119 k€

- Autres ressources

Au bilan, Qualitair Corse intègre également comme autres ressources, les intérêts bancaires ainsi que ponctuellement des remboursements de frais dus à notre soutien technique au programme CHARMEX.

Aucun financement n'est perçu auprès d'une autre AASQA, Qualitair Corse ne proposant pas de services aux autres membres de la fédération.

- Evolution des charges de fonctionnement

## Charges de fonctionnement

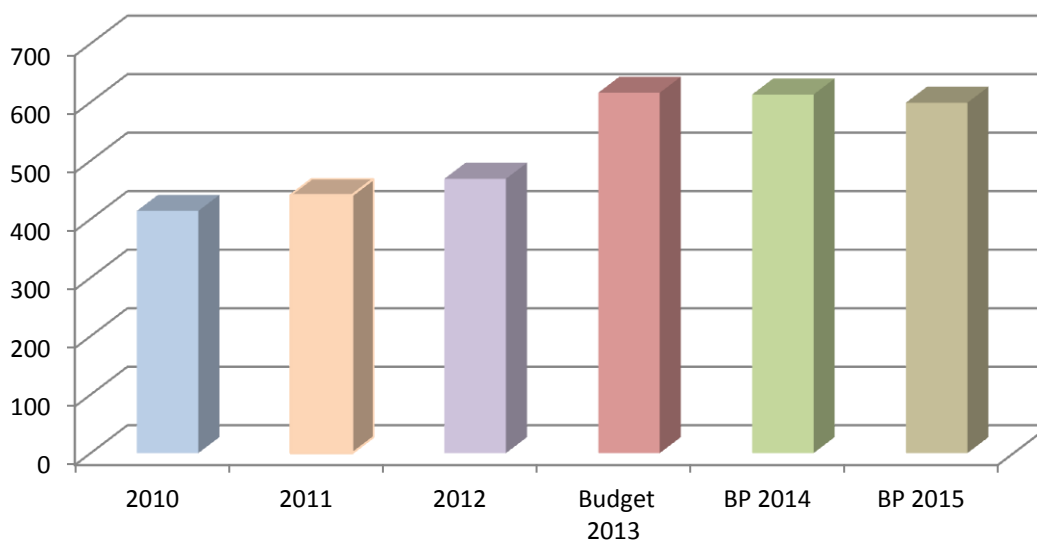


Figure 18 : Évolution des charges de fonctionnement pour les années 2010-2015

Sur la période du PSQA, nous distinguons deux périodes. Sur chacune d'elle, les charges de fonctionnement sont stables mais nous observons une nette augmentation entre les années 2012 et 2013. Cette augmentation est due essentiellement à la réalisation d'études réglementaires et au coût des unités d'œuvre qui y sont associées. Les études concernent essentiellement l'évaluation des nouveaux polluants, les cartographies d'exposition urbaine et l'inventaire spatialisé des émissions. Les frais de personnel prennent en compte les avancements et les recrutements (1 CDI en plus). A noter également que l'année 2013, correspond à la fin de la gratuité pour Qualitair Corse de tous les frais inhérents au laboratoire niveau 2, comme décidé par le ministère dans le cadre de l'harmonisation des laboratoires niveau 2.

#### 5.4.2 INVESTISSEMENT

Jusqu'en 2012, la stratégie d'investissement concernait l'acquisition du matériel permettant de compléter le réseau de mesures, comme validé dans le PSQA, et, d'acquérir les outils pour les campagnes de mesures.

Une grande partie du matériel étant assez ancien (6 à 7 ans), nous avons souhaité sécuriser nos outils de surveillance en renouvelant près d'un tiers de notre parc instrumenté. Dans le PSQA initial, nous avons prévu, par la suite de renouveler les deux tiers restant sur les années 2014 et 2015, sauf si les indicateurs de fonctionnement décidés d'une autre stratégie.

Courant 2013, le bilan des analyseurs opérationnels, au regard des besoins de surveillance, montre que Qualitair Corse possède les outils nécessaires pour maintenir un niveau de surveillance optimum. De ce fait, en accord avec le LCSQA, les subventions en investissement pour 2014 et les années à venir, prendront en compte uniquement les besoins nouveaux d'investissement ou le remplacement d'appareils vieillissant, avec un renouvellement plus étalé dans le temps.

A noter, qu'en investissement, Qualitair Corse a le projet de faire l'acquisition de locaux qui soient adaptés au fonctionnement de notre structure, la surface du siège social actuel étant uniquement de 65 m<sup>2</sup>.